

## Fuite de dioxyde et trioxyde de soufre à la Fonderie Horne

**Rouyn-Noranda, le 23 mai 2023** – Le 22 mai à 14 h 50, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue a été informé qu'en matinée de la journée même, une fuite de gaz de dioxyde et de trioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>-SO<sub>3</sub>) a été constatée sur le site industriel de la Fonderie Horne.

La DSPu a été informée que la fuite de gaz a duré une quinzaine de minutes et que les opérations de la Fonderie ont été arrêtées suite à l'événement. Selon la Fonderie, il s'agissait d'une fuite de faible quantité. Celle-ci a confirmé que les correctifs ont rapidement été apportés, que la fuite a été réparée et que les opérations ont pu reprendre.

En résumé, il est à retenir qu'à partir de l'information reçue par la DSPu, il n'y a pas eu et il n'y a pas à l'heure actuelle de danger pour la santé de la population en lien avec cette fuite de gaz. Aucune intervention préventive n'est donc requise de la part de la population.

### À propos du dioxyde et trioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>-SO<sub>3</sub>)

Comparativement au SO<sub>2</sub>, le trioxyde de soufre (SO<sub>3</sub>) est un gaz instable et très réactif avec l'eau. À son contact, une réaction chimique se produit et conduit à la formation d'acide sulfurique. Cette réaction provoque, en cas de contact, des brûlures des voies respiratoires, des poumons et des yeux. Une fuite de ce gaz est à éviter et doit être très rapidement contrôlée advenant le cas d'une fuite, comme ce fût le cas dans la présente situation.

- 30 -

**Source** : Sarah Charbonneau  
Adjointe à la PDG – affaires publiques et relations  
avec les médias  
[08\\_cierrat\\_communications@ssss.gouv.qc.ca](mailto:08_cierrat_communications@ssss.gouv.qc.ca)

UNIR NOS FORCES  
VERS L'EXCELLENCE  
POUR LE BIEN-ÊTRE  
DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENGAGEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION